

MAIRIE DE DAMOUSIES

COMPTE RENDU DE LA 11^{ème} REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 Mars 2021

Le vendredi 12 Mars 2021, le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence d'Alain Wittemberg, Maire.

Pour respecter les règles de distanciation physique, la séance s'est déroulée dans la salle des fêtes.

Présents : Alain Wittemberg, Claudine Denoyelle, Léandre Sculier, Badih Melek, Marie Claude Crévits, Amanda Garcia, Philippe Huftier, Delphine Petit, Charles Waymel.

Arrivés à 20 h 15 : Damien Demeure, Reinold Masure

La séance est ouverte à 20h05. Amanda Garcia est désignée secrétaire de séance.

Mr le Maire constate que le quorum est atteint et indique que le conseil municipal peut délibérer.

Cotisation SIDEN -SIAN :

Il est possible de fiscaliser la cotisation annuelle qui jusque là était payée par le budget communal.

La cotisation est de 5 € par habitant à Damousies, soit 965 € TTC pour les 193 habitants.

Cette somme a déjà été budgétée sur le budget de la commune pour 2021.

Mr le Maire ne souhaite pas modifier la forme de paiement actuel.

Décision soumise au vote, 9 présents :

Vote pour modification : 0

Vote contre modification : 9

Abstention : 0

Commission CD27 :

La 3ème réunion avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) a eu lieu le 8 Mars.

Il ne sera pas possible de mettre des trottoirs en dur tout le long du CD 27 tout d'abord pour une raison financière. Il est proposé de mener différentes actions afin de casser la monotonie de la voirie et de faire profiter du paysage tout au long de la route. Pour cela il faudra certainement travailler avec un cabinet paysagiste.

Les transformations proposées

Un village plus sûr / Un ralentissement de la vitesse / Un embellissement de la place du village (devant l'ancienne école) et des alentours de la mairie /

Pour cette année 2021, la commission propose de se focaliser sur la signalétique :

Panneaux Stop / Feux intelligents / éclairage plus intense du passage piétons au monument aux morts uniquement si le nouvel éclairage prochainement mis en place ne suffit pas..

Le dossier de demande de subvention doit être déposé avant le 31 Mai 2021, la commission espère une aide de 75 % au moins. Des devis vont être prochainement demandés .

Quelques réflexions :

- Les travaux concernant les trottoirs et l'aménagement de la place Léon Couture pourront être échelonnés dans le temps, des subventions peuvent être demandées année après année, il faut pour ne pas trop déstabiliser le budget communal que les aides soient d'au moins 80 %. Et il faut aussi espérer que les équipes municipales à venir aient la même envie de pérenniser ce projet et de le faire aboutir.

Mr le Maire rappelle que c'est un projet sur plusieurs années, que le cabinet conseil CAUE mandaté est là pour constater et nous soumettre des idées globales sur l'ensemble de notre commune, c'est un projet de vie pour l'ensemble des habitants de la commune.

Commission marché :

Sont à la commission : Alain Wittemberg, Marie Claude Crévits, Claudine Denoyelle, Amanda Garcia et Sophie Marion (qui remplace Elise Demeure qui n'a pas pu continuer)

Le marché de Damousies est avant tout un marché de producteurs locaux qui se tiendra un mercredi sur deux de 16 h 30 à 19h30 de Mars à Octobre, les semaines paires..

A cause du couvre-feu actuel, la commission a décalé le premier marché au 5 Mai en espérant qu'il sera possible de commencer sereinement.

Beaufort a mis en place un marché le mercredi après-midi, un mercredi sur deux, nous serons en décalé avec ce marché et ne proposerons pas les mêmes produits, donc nous ne serons pas concurrents.

La commission a le soutien de la 3CA et Du Parc Naturel Régional en Avesnois et espère que le marché soit labellisé après 1 an d'existence.

Il nous faut encore trouver un Boucher/Charcutier/Traiteur et espérons aussi un poissonnier.

Nous avons un maraicher, un producteur de produits laitiers vache, un producteur de produits laitiers chèvres, un boulanger qui viendront à chaque marché.

La commission veut proposer par le biais des associations du village des animations ponctuelles en relation avec le marché, et inviter des producteurs occasionnellement comme producteur de fraise, apiculteur, micro-brasserie ...

Marie Claude et Sophie sont en train d'élaborer le règlement du marché qui sera soumis au prochain conseil municipal.

Il faut aussi prévoir un budget limité pour la publicité (affiches, flyers dans boîtes aux lettres), en attendant une 1^{ère} année de fonctionnement, les branchements se feront sur des prises existantes à la mairie ou à l'annexe.

Le CAUE a proposé que pour plus de visibilité le marché soit situé entre la mairie et le monument aux morts plutôt que devant la salle des fêtes. Cela demandera un peu plus de logistique pour mettre en place des barrières pour sécuriser le marché mais cela pourra permettre aux personnes de passage de bien nous identifier et le site est beau (travaux d'embellissement récemment réalisés devant la mairie, l'église ...)

Vote pour le marché devant la mairie : 8 pour / 3 contre

DIVERS

Travaux de plomberie de la salle des fêtes :

2 Devis ont été effectués pour la réparation d'une fuite de radiateur et la mise en sécurité des bouteilles de gaz.

C'est l'entreprise FLIPO qui est retenue.

Contrat d'entretien pour les extincteurs :

Depuis cette année c'est l'entreprise E2SIT qui s'occupe de la révision et de l'entretien des extincteurs de la commune.

75 € HT pour la vérification annuelle

Et à prévoir, changement de 5 extincteurs (2 à la mairie, 1 salle des jeunes, 1 dans l'atelier, 1 dans la salle des fêtes) qui sont soit vide, soit abimé soit passé de date. Devis 632 € TTC

Vote : 11 oui / 0 non

Le Rallye Charlemagne :

L'organisateur du Rallye de Charlemagne demande l'autorisation de passer par la commune de Damousies lors de la trentième édition du rallye de Charlemagne le dimanche 3 Octobre 2021 **en présence de Sébastien LOBB !**

Ce sera une épreuve chronométrée qui arrivera par la route de Ropsies, passera rue de l'Arbrisseau et filera vers Obrechies.

Vote 11 oui / 0 Non

Location locaux au-dessus de la mairie :

L'appartement doit il être loué en tant que bureaux pour du télétravail ?

Mr le Maire a demandé l'avis à un agent immobilier qui pense qu'il y aurait peu de travaux d'aménagement à prévoir (des prises électriques, un accès à la fibre internet et un rafraichissement des locaux) mais précise qu'une étude de marché est nécessaire.

La 3 CA est justement en train de travailler sur ce sujet, Mr le Maire va leur demander des renseignements sur cette étude pour affiner les recherches.

Reinold Masure propose à la mairie de se mettre contact avec la Chambre de Commerce afin de connaître les demandes et possibilités liées à ce mode de travail pour une entreprise du tertiaire.

Réunion des maires de la 3CA le 4 mars :

Badih Melek s'est rendu à la réunion où ont été évoqués différents sujets.

Développement numérique / transports (covoiturage, bus, piste cyclable) / sport (9500 € peuvent être attribués à chaque commune)

Rats :

Charles Waymel attire l'attention de tous quant à la prolifération des rats dans le village. Il y a du poison disponible en mairie mais il faut surtout que l'action soit commune et que tous les habitants agissent ensemble. Le conseil va réfléchir à une coordination des personnes concernées par ce sujet. Celles-ci peuvent venir se faire connaître en mairie.

Rappel de Mr le Maire :

Nicolas Dosen, Président de la 3CA viendra samedi 20 Mars à 14 h rencontrer comme prévu le conseil municipal. A l'ordre du jour : avantages inconvénients de rester ou de quitter la 3CA.

Dernier point :

La prochaine réunion se tiendra le 9 avril prochain à 20h,nous aurons entre autre à voter le budget 2021.

La séance est levée à 22h10.

Vaccination COVID

Toute personne de plus de 75 ans ou fragile peut se faire vacciner à Avesnes dans des délais très courts ; il suffit de prendre rendez-vous par la 3CA au 03.27.70.73.21 du Lundi au Vendredi de 8 h à 12 h ou de 13 h à 17 h.